

Bilan des engagements de la campagne électorale au Québec :  
**Bonnes nouvelles, péril et inquiétude**

**Montréal, le 18 mars 2007** – Les listes d’attente seront choses du passé dans les CPE si les engagements électoraux du Parti Québécois et du Parti Libéral sont réalisés. C’est la première constatation, fort positive, qui ressort du bilan que dresse l’Association québécoise des CPE (AQCPÉ) des engagements de la campagne électorale. Cette bonne nouvelle pour les familles québécoises pourrait cependant s’élever en fumée de façon inquiétante si les propositions racoleuses mais irresponsables de l’Action Démocratique du Québec devaient être mises en œuvre.

Voici donc un bilan des divers engagements électoraux à l’égard des familles et de la petite enfance qui révèlent des visions très divergentes en matière d’équité sociale et de soutien aux apprentissages des jeunes enfants.

**Bonnes nouvelles pour les parents**

Les engagements du PLQ et du PQ à ajouter 200 millions \$ dans le réseau des services de garde éducatifs afin de créer 20 000 nouvelles places (le PQ précise que les places seront développées en CPE) représentent une très bonne nouvelle pour les parents. « Les familles n’auraient plus à s’inquiéter : tous les enfants pourraient avoir accès à une place, comme c’est le cas dans les écoles », assure Mme Johanne Roy, présidente de l’AQCPÉ. « À cet égard, les plateformes du PQ et du PLQ répondent à un besoin réel et urgent de milliers de parents et d’enfants ».

Les engagements financiers du PQ et du PLQ permettraient également de consolider le réseau des CPE en lui offrant les moyens de mieux répondre aux besoins des familles :

- davantage de services à temps partiel;
- accueil accru d’enfants de milieux défavorisés;
- meilleur soutien aux apprentissages des jeunes enfants;
- plus de prévention et de dépistage précoce.

Mentionnons que le parti Québec Solidaire propose lui aussi d’investir des sommes pour la création de nouvelles places.

**Une réponse positive aux propositions de l’AQCPÉ**

À la veille de la campagne électorale, l’AQCPÉ a soumis aux partis politiques une proposition, assortie d’engagements et de demandes, visant l’utilisation du plein potentiel du réseau des CPE et sa reconnaissance comme premier maillon de la chaîne de l’éducation. « Nous sommes aujourd’hui satisfaits que les deux principaux partis politiques aient annoncé plusieurs engagements qui vont dans le sens de notre proposition », souligne Mme Roy.

**La crédibilité des promesses soumise à l’épreuve du prochain Budget**

Le nouveau gouvernement, s’il est péquiste ou libéral, devra démontrer qu’il ne s’agit pas que de promesses électorales et les traduire par de l’argent réel dès son premier

budget. « C'est à ce moment que nous pourrions apprécier à leur juste valeur la crédibilité de ces engagements », prévient la présidente de l'AQCPE.

### **Péril adéquate**

La proposition de l'ADQ de verser 5200 \$ pour chaque enfant de moins de 5 ans qui ne fréquente pas un service de garde à 7 \$ par jour, bien qu'alléchante, ne correspond pas aux besoins des familles. Elle comporte des dangers importants et manque totalement de rigueur. « L'idée de M. Dumont est irresponsable. Cette dernière mesure mal les impacts de ce qu'il avance et c'est extrêmement inquiétant », soutient le directeur général de l'AQCPE, M. Jean Robitaille.

### ***Un manque de rigueur étonnant***

Le chef de l'ADQ a déclaré à plusieurs reprises que la moitié des familles ayant de jeunes enfants étaient laissées pour compte par le régime actuel. Monsieur Dumont a promis qu'il verserait à ces familles 5200 \$ par enfant annuellement, une mesure qui selon lui totaliserait 900 millions \$.

Ce calcul est totalement erroné : en 2006, sur les 380 000 enfants 0-5 ans au Québec, 311 000 (82 %) étaient pris en charge par le biais de services et de mesures de soutien aux familles (services de garde à 7 \$, congé parental, prématernelle 4 ans). « Est-ce à dire que M. Dumont compte verser 5200 \$ aux familles qui bénéficient du congé parental ? Et à celles dont les enfants sont en prématernelle 4 ans ? », demande M. Robitaille.

Dans les faits, il y a 18 % des enfants 0-5 ans qui ne sont pas pris en charge par des services et des mesures d'accompagnement, mais dont les parents bénéficient tout de même de mesures fiscales. Parmi ceux-ci, plus de 20 000 ont besoin d'une place en service de garde.

Il est très légitime de vouloir mieux soutenir les familles à revenu modeste et celles de la classe moyenne qui n'utilisent pas les services à 7\$. Toutefois, le meilleur instrument pour le faire de manière juste et équitable demeure la fiscalité. Les familles dont un parent reste à la maison avec les enfants sont déjà légèrement avantagées par rapport aux autres. L'économiste Ruth Rose de l'UQAM a en effet démontré qu'à salaires égaux, une famille dont l'un des parents travaille et l'autre reste à la maison avec ses enfants a un revenu disponible supérieur de 844\$ à une famille dont les deux parents sont sur le marché du travail et qui bénéficient de places à 7 \$.\*

*\* (Basé sur un revenu brut de 82 383 \$ - représentant le revenu moyen des couples avec enfants en 2003, indexé au coût de la vie jusqu'en 2006 - et l'homme gagnant 60% du revenu, soit 49 430 \$, et la femme, 40%, soit 32 953 \$)*

### ***Socialement inéquitable***

La proposition de l'ADQ ouvre toute grande la porte au retour de la garde au noir. « La réalité c'est que les parents travaillent et ont besoin de places en services de garde éducatifs pour leurs enfants. En versant directement un chèque aux parents plutôt que de développer des places, l'ADQ les contraint à recourir à des services non règlementés, de piètre qualité et à tarif élevé », s'indigne M. Robitaille. « C'est une menace claire à la qualité du soutien que l'on souhaite offrir aux jeunes enfants ».

La mesure proposée est également aux antipodes d'une politique sociale équitable. Alors que les enfants vivant en contexte de vulnérabilité bénéficient particulièrement de la fréquentation des services de garde éducatifs, la proposition Dumont est plutôt un incitatif pour les familles défavorisées à ne pas les utiliser. De plus, la proposition est extrêmement inéquitable puisqu'elle est non imposable et serait versée sans distinction aux familles, qu'elles aient un revenu de 20 000 \$ ou de 150 000 \$.

### ***Économiquement dangereux***

Bien qu'il appartienne à l'État de soutenir les familles dans leurs divers choix, le gouvernement doit aussi composer avec les enjeux de développement économique. Alors que la lutte à la pauvreté est loin d'être gagnée et que les risques de pénurie de main-d'œuvre semblent de plus en plus réels, il est assez étonnant qu'un parti politique propose des mesures qui encouragent une grande partie de la population active à rester en dehors de l'activité économique. Au Québec, depuis 10 ans, le niveau d'activité économique des femmes en âge de procréer, a augmenté de 9 points de pourcentage, une augmentation deux fois plus élevée qu'au Canada. C'est près de 90 000 femmes de plus sur le marché du travail, plus autonomes financièrement et qui souvent ont ainsi pu sortir de la pauvreté.

### **Inquiétude**

Alors que le Parti Québécois a clairement indiqué dans sa plateforme qu'il maintiendrait le tarif à 7 \$, le Premier ministre Jean Charest demeure quant à lui très vague sur ses intentions. Les parents du Québec sont en droit de savoir où loge le chef du parti libéral à cet égard afin de prendre une décision éclairée le jour des élections. L'AQCPE demande donc à M. Charest de préciser rapidement la position de son parti sur les tarifs de garde.

-30-

Aussi disponibles au <http://www.aqcpe.com/coin-medias/communiques/bilan-des-engagements-campagne-electorale-quebec-47.html> :

- Proposition et engagements de l'AQCPE en vue de la campagne électorale
- L'épreuve des faits : État de situation en 2006 au Québec
- Tableau comparatif des plateformes électorales des principaux partis politiques et de leurs engagements
- Le rendement des investissements publics dans le réseau des CPE

Source :

**Association québécoise des CPE**

Information :

**Violaine Ouellette**

Responsable des communications

(514) 326-8008

(514) 605-7877